



COMMUNIQUE DE PRESS
DE
LA CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE
POUR L'EPM DE MARSEILLE



LE TEMPS DE L'ACTION EST VENU

Marseille, le 02 AVRIL 2025

Ce jour, la CGT Pénitentiaire PACA-Corse, **organisation syndicale majoritaire à l'EPM de Marseille**, a participé à une réunion bilatérale avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille.

Nous avons, une nouvelle fois, tiré la sonnette d'alarme : l'établissement est au bord de l'effondrement.

Une situation intenable pour les agents comme pour les jeunes détenus

Absentéisme record, surcharge chronique, climat social délétère, tensions quotidiennes, manque de coordination institutionnelle : les personnels sont épuisés. Les missions régaliennes de l'établissement – encadrement, éducation, sécurité – ne peuvent plus être assurées dans des conditions acceptables.

Et cette situation n'est pas le fruit du hasard : elle est aggravée par **une gestion locale défailante** et **un management sourd aux alertes répétées des agents**.

Non aux projets imposés, sans légitimité

Les agents refusent massivement l'imposition d'un planning en petites et grandes semaines, défendu par une instance **non représentative localement**.

Ce modèle n'a **aucune légitimité**, d'autant plus que les plannings actuels ont été votés en CSA local et validés en CSA interrégional.

Nous ne laisserons pas une minorité imposer à tous une organisation rejetée par la majorité.

✓ **Oui à la mesure 33 : rééquilibrer vie pro / vie perso**

La CGT exige l'application immédiate de la mesure 33, issue du protocole national signé le 13 juin 2024.

◆ Cette réforme vise à :

- concilier les impératifs professionnels et personnels,
- mettre fin aux organisations dégradées,
- prévenir l'usure professionnelle,
- renforcer l'attractivité des métiers.

◆ Les agents veulent du sens, pas de l'arbitraire. Ils veulent du temps pour vivre dignement, pas des semaines à rallonge imposées sans concertation.

⚠ **Le management doit prendre ses responsabilités**

Il est urgent que le management local se remette en question. L'absence d'écoute, la verticalité des décisions et le mépris affiché envers les remontées du terrain ne font qu'aggraver une situation déjà explosive.

Les personnels attendent un changement de posture : une direction à l'écoute, qui assume pleinement ses responsabilités managériales et qui œuvre enfin à reconstruire un collectif de travail cohérent et respectueux.

🗣 **Dialogue social : il est temps de passer aux actes**

La CGT exige :

- La mise en place immédiate des CSA locaux, **totalement absents en 2024 et 2025** à l'EPM de Marseille – un dysfonctionnement grave, dénoncé fermement en CSA interrégional.
- Un respect strict du dialogue avec les représentants élus, seule voie légitime pour organiser le travail dans le respect de toutes et tous.

"Sans les femmes et les hommes qui tiennent cet établissement debout, il n'y a ni sécurité, ni mission éducative. Les ignorer, c'est organiser l'échec."

Le bureau Régional CGT PÉNITENTIAIRE PACA-CORSE

À LA SUITE DE CETTE REUNION :

✓ Engagements de la Direction Interrégionale : un signal d'écoute attendu

À l'occasion de la réunion bilatérale de ce jour, la CGT Pénitentiaire PACA-Corse prend acte des engagements annoncés par Monsieur le Directeur Interrégional. Ces annonces, si elles sont concrètement mises en œuvre, pourraient constituer les premiers jalons vers une sortie de crise durable.

Parmi les mesures annoncées :

◆ Clarification des rôles managériaux et renforcement de la cohésion d'équipe

- Un travail de redéfinition de la gouvernance interne a été engagé, avec un recadrage du pilotage local et une clarification des responsabilités au sein de la chaîne hiérarchique.
- Il s'agit notamment de réinterroger le rôle et les missions de l'encadrement intermédiaire, dans une logique de coordination renforcée entre les différents services.
- Le positionnement du chef de détention sera pleinement réaffirmé, afin de lui redonner toute sa légitimité et de garantir une lisibilité claire de ses fonctions, en cohérence avec les attentes du terrain.

◆ Renforcement du dialogue social

- Réactivation des instances représentatives locales (CSA),
- Amélioration des échanges avec les représentants du personnel dans une démarche de concertation pérenne.

◆ Organisation du travail et amélioration des conditions d'exercice

- Mise en œuvre de la mesure 33, pour un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- Renforcement de l'accueil et du suivi des nouveaux agents,
- Développement du binôme entre la PJJ et l'administration pénitentiaire pour améliorer l'accompagnement éducatif,
- Généralisation des formations aux gestes techniques d'intervention (GTI),
- Déploiement de la formation ESP pour la sécurisation des extractions médicales,
- Demande active de renfort en éducateurs auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

◆ Santé au travail et prévention des risques psychosociaux (RPS)

- Mise à disposition de psychologues du personnel pour la réalisation d'un audit RH,
 - Élaboration d'un plan de prévention RPS, en lien avec les réalités du terrain,
 - Entretiens systématiques au retour de congés maladie ordinaires (CMO), dans une optique d'accompagnement et de prévention.
-

◆ **Sécurité et référentiels de fonctionnement**

- Révision du référentiel sécurité et lancement d'un audit de labellisation,
 - Coordination avec les services préfectoraux pour des rondes de sécurité régulières dans et autour de l'EPM,
 - Intégration des filets anti-projection dans la budgétisation de l'établissement, à prévoir.
 - Développement de notes de service encadrant les pratiques de manière claire et traçable,
 - Rappel des bonnes pratiques concernant l'usage de la vidéosurveillance.
-

◆ **Partenariats extérieurs**

- Volonté affirmée de renforcer la coopération avec l'Éducation nationale, pour assurer une continuité éducative de qualité en détention.
-

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse **restera attentive à la concrétisation de ces engagements** et poursuivra avec détermination son action pour la défense des agents, l'amélioration des conditions de travail, et la préservation du service public pénitentiaire.

Le Bureau Régional CGT PACA CORSE.